

déjà distribuées aux missionnaires franciscains répandus dans plusieurs vicariats apostoliques. Ces missionnaires ne cessent de bénir leurs bienfaiteurs qui leur donnent par ce moyen le pouvoir de faire du bien parmi les nations païennes ou musulmanes. Paris, 18 mai 1882. Fr. Marie de Brest, procureur des Missions franciscaines.

Je, soussigné, certifie avoir reçu de M. L. Ricard, de Montréal, Canada, 374 intentions de messes *pro defunctis*, avec \$93.50 d'honoraires, à être célébrées par nos missionnaires à l'étranger en aide à la diffusion de notre sainte foi. Ces intentions et ces honoraires ont été immédiatement adressés à Mgr Ludovico Piavi, Religieux franciscain de Terre-Sainte, vicaire apostolique d'Alep, délégué apostolique de Beyrouth où il réside. Paris, le 18 janvier 1882. Fr. Victor Bernardin de Rouen, commissaire-général de Terre-Sainte.

Je, soussigné, procureur des Missions franciscaines, certifie avoir reçu de M. Ls. Ricard, trésorier de l'Association des âmes du Purgatoire, la somme de \$193.50 pour honoraires de 774 messes *pro defunctis*, destinées aux missions franciscaines. Le Père procureur remercie d'une manière spéciale l'Œuvre, de son dévouement aux missions, et peut affirmer que ces messes aident puissamment à la propagation du saint évangile. Paris, le 8 mars 1882. Pr. Marie de Brest.

Toujours, jamais.—Un vieux prêtre, aux manières naïves et candides, vient un jour, touché d'une grande compassion pour les pauvres âmes souffrantes, nous mettre sa montre en main pour aider au soulagement de ces âmes captives si délaissées ; et il nous dit d'une voix émue ; " Je suis pauvre, il ne me reste rien à donner à vos chères protégées, mais je vous apporte ma montre, vous la vendrez, et vous leur en donnerez le profit. "—" Mais, M. le curé, c'est une chose utile, presque nécessaire dont vous vous privez. "—" Ah ! dit-il avec un sourire qui s'effaça bientôt sous une larme furtive, je remplacerai le tic-tic de ma montre par le souvenir du balancier éternel qui répète sans cesse : *Toujours, jamais.* Et peut-être alors, ajouta-t-il avec un profond soupir, deviendrai-je digne de trouver à mon tour une petite place dans ce lieu de peines, prélude du séjour des délices où les prières de vos associés ne tarderont pas à me faire entrer.... " Et il s'éloigna, avant de nous donner le temps de revenir de notre étonnement, mêlé d'admiration et d'un profond respect.

Lettre. J'ai reçu vos almanachs : sont-ils donc intéressants ! et très utiles. J'ai commencé à en vendre. Cependant notre Evêque est bien contraire à ce que nous nous occupions d'œuvres à part de notre diocèse, mais je ne vois pas que la chose déplairait au bon Dieu. D'ailleurs, j'agis suivant ma conscience. Avec respect Je mets \$25 dans cette enveloppe pour m'associer à perpétuité.—Aussi deux autres piastres données par une autre personne.

En réponse à cette gracieuse petite note d'une très pieuse zélatrice d'un diocèse étranger, nous avons répondu à peu près comme suit : " Ne soyez pas alarmée, et que votre conscience demeure tranquille. Au lieu d'avoir commis un péché, vous avez fait un acte de charité très agréable au Bon Dieu. Votre pieux évêque, en cherchant à protéger les œuvres de son diocèse, a montré tout le zèle et la sollicitude qu'il avait pour les fidèles